



# TITRE HOMOLOGUÉ JARDINIER-BOTANISTE

## DÉBOUCHÉS

- Employé comme jardinier spécialisé dans un jardin botanique, arboretum, conservatoire botanique, producteur de plantes de collection
- Intervenant sur des missions à responsabilité et d'exécution.

## PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation est accessible par la voie de l'apprentissage aux candidats de 16 à 25 ans ayant signé un contrat d'apprentissage avec une structure agréée ou privée ayant un rapport avec la formation.

### Avant l'entrée en formation, les candidats doivent justifier :

- être au minimum titulaire d'un diplôme de niveau 4 du secteur horticole (travaux paysagers ou production horticole) ou du secteur de l'environnement
- OU disposer d'une expérience professionnelle dans ces domaines

Les dossiers d'inscription sont acceptés toute l'année.

L'admission est prononcée à la suite de l'étude du dossier de candidature et d'un entretien individuel qui permettent d'évaluer les capacités, la motivation et le projet professionnel du candidat.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- La rémunération assurée par l'employeur à l'apprenti est au minimum comprise entre 25 et 70 % du SMIC selon l'âge, l'année de formation du jeune et le département de l'employeur
- Les frais de déplacement entre le centre de formation et le domicile de l'apprenti sont indemnisés forfaitairement, une fois par an, par le Conseil Régional de Franche-Comté

## ORGANISATION ET DURÉE DE LA FORMATION

### Contrat d'apprentissage de 1 an

- Au centre de formation : 700 heures réparties sur 20 semaines
- En entreprise : 32 semaines dont 5 semaines de congés payés

La formation en centre débute en septembre et se termine en mai, avec des alternances entre centre de formation et entreprise par périodes de 4 à 6 semaines.



Les candidats doivent être passionnés par le végétal.

Leurs compétences dans le domaine horticole doivent déjà être acquises.

La restauration et l'hébergement sont possibles au centre.



**CONTENU DE LA FORMATION**

L'ensemble de la formation est décliné en 3 domaines :

→ **Domaine scientifique**

- Botanique descriptive : plan d'organisation général des végétaux, étude des végétaux à fleurs et sans fleur, connaissance du vocabulaire technique, dissection et observation...
- Systématique et taxonomie : identification des principaux groupes végétaux, utilisation de flores, connaissances des codes de nomenclature botanique...
- Biologie végétale et écologie : fonction des différents organes d'une plante, notion de variation, étude des facteurs du milieu et de leurs influences...
- Phytosociologie et phytogéographie : étude des groupements végétaux, identification des caractéristiques du milieu, inventaire floristique...

→ **Domaine technique**

- Réalisation, maintien et développement d'une collection : notion de collection, technique de récolte et de conservation, multiplication des végétaux, protection phytosanitaire, enregistrement et gestion des collections, réalisation d'herbiers ...

→ **Domaine économique**

- Législation : normes, législation, réglementation sur la protection des espèces et des milieux, connaissance des différentes structures institutionnelles ...
- Communication : communiquer dans les situations de la vie professionnelle.

**ÉVALUATION / VALIDATION**

Le titre est délivré aux apprentis ayant satisfait aux évaluations certificatives organisées par l'équipe pédagogique du centre au cours de la formation.

Titre homologué « Jardinier botaniste », titre de niveau 4 validé par la Commission Nationale des Titres et Diplômes.

**Chaque apprenti doit développer durant sa formation une collection végétale à partir d'un thème posé.**

**La collection est présentée en fin de formation et évaluée par un jury de professionnels.**

De nombreux professionnels du monde de la botanique interviennent dans les différents modules.

L'ensemble des modules se déroule sous forme de cours théoriques, travaux dirigés, sorties sur le terrain.



L'homologation a été reconduite en 2013 pour une durée de 5 ans.



**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

CFAA du DOUBS  
10, rue François Villon  
BP 65809 - 25058 BESANCON CEDEX 05  
Tél : 03 81 41 96 40 - Fax : 03 81 41 96 50  
[chateaufarine.educagri.fr](http://chateaufarine.educagri.fr)  
[formations-metiers.com](http://formations-metiers.com)

